

la jeune république

organe du socialisme personnaliste

LE LAIT ET LE MIEL

nous avons prévu que l'avènement du socialisme devait être marqué par deux catégories de mesures : sociales et économiques. En premier lieu, une amélioration immédiate des conditions de vie. Parmi diverses décisions comme l'augmentation du SMIC, des prestations familiales et du minimum vieillesse, il faut ajouter l'ordonnance du 16 janvier 1982 relative à la durée du travail et aux congés payés. Ce texte se situe, historiquement, dans la lancée de la loi du 21 juin 1936, au début du Front Populaire, loi qui instituait la semaine de quarante heures. Désormais, selon l'article 212-1 du Code du travail, « la durée du travail effectif des salariés de l'un ou de l'autre sexe, et de tout âge, ne peut excéder trente-neuf heures par semaine ». Les modalités d'application peuvent poser problème. Une étape est cependant franchie en direction d'une durée hebdomadaire de trente-cinq heures en 1985. Cette même ordonnance introduit la cinquième semaine de "congés payés" avec la même résonance historique. Les travailleurs ont maintenant droit à deux jours et demi ouvrables par mois de travail au lieu de deux jours, soit 1...10^e et non plus 1...12^e du salaire annuel, pour la période de référence qui s'étend du 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

Deuxième catégorie de mesures : la loi du 11 février 1982 nationalise cinq sociétés industrielles et quarante banques. L'appropriation collective des grands moyens de production et d'échange, en transformant le régime juridique de la propriété pour une plus sûre maîtrise de l'économie et un véritable contrôle de l'entreprise par les travailleurs, édifie les structures de base du socialisme.

Le train des réformes se poursuit, depuis l'abolition de la peine de mort jusqu'à la protection des droits de la personne contre les errements de la bureaucratie. Un décret du 9 octobre 1981 pris en application de

l'article 25 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, datant du 4 novembre 1950, autorise — en Europe de l'Ouest, bien entendu — les recours individuels contre un Etat qui ne respecterait pas le droit à la vie, les libertés de pensée, de conscience, de religion, le droit au respect du domicile, des biens, la liberté de réunion, d'association, le droit à des élections libres et à des syndicats représentatifs. Liste non exhaustive.

Une expression française du socialisme se concrétise, à l'image de projets qu'avec d'autres organisations, la Jeune République a élaborés depuis des décades. Les luttes se poursuivent dans le sens voulu par le gouvernement, malgré les difficultés. Comme le rappelait un ancien militant J.R. devenu Ministre des Finances, la régression de l'inflation et du chômage n'est pas garantie. La plus juste des politiques comporte des risques.

Il n'en demeure pas moins qu'après l'élan du 10 mai, la ferveur, selon certains signes, retombe. C'est la preuve renouvelée que le désir de l'homme ne saurait s'investir totalement en un changement de société, mythique prélude au bonheur.

La terre promise du socialisme peut bien apporter un supplément de "lait" et surtout "du lait" pour tous. L'homme aspire à ces ruissellements de "miel", à cette douceur de vivre que d'aucuns appelleraient une convivialité tous azimuts, une paix intérieure, une joie partagée, une espérance qui dépasse l'attente du week-end, des vacances et de la retraite.

Mais ceci est sans doute une autre histoire — au moins aussi essentielle — dans l'Histoire.

Claude-Roland Souchet

LA JEUNE RÉPUBLIQUE

Le Directeur :
Jean Pralong

Rédactrice en Chef, mise en pages :
Marcelle Leconte-Souchet

Rédaction - Siège Social
Administration :

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71
Tél. 624.06.08 - 033.99.09

Fricotel - Epinal, Paris
Dépôt légal n° 2155
CPPAD n° 30568

NOTRE COMBAT

POUR
une République
Socialiste
et Démocratique
au service
de l'Homme,
vous intéresse.

ADHÉREZ
A NOTRE PARTI

COTISATIONS

ADHÉRENTS et AMIS de la J.R.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle 1 % du salaire
salaire de 2 000 F	240 F
2 500 F	300 F
3 000 F	360 F
4 000 F	480 F
5 000 F	600 F etc.

ABONNEMENT A REVUE en sus :
1 an : 30 F — De soutien : 50 F

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71



PROGRAMME SOCIALISTE

Voilà huit mois qu'une majorité et un gouvernement socialistes sont au pouvoir en France. De profondes réformes sont entreprises dans les domaines économique, social, culturel, dont le but est de créer une société nouvelle.

Avoir envoyé une majorité de parlementaires socialistes à la Chambre ! Ce serait une profonde erreur de croire que cela suffit. Construire une société qui aura pour but l'intérêt collectif et non l'intérêt de classe : le capitalisme libéral, basé uniquement sur le profit. Substituer à une économie capitaliste fondée sur le profit de quelques-uns, une économie commandée par la satisfaction des besoins croissants des masses. Telle réforme ne se réalisera pas uniquement par des textes législatifs ; elle implique une profonde transformation des rapports sociaux par l'appropriation collective des principaux moyens de production d'échange et de crédit, ainsi que leur gestion démocratique et autogestionnaire.

Dès le XIX^e siècle, la découverte de l'évolution à "mis en mouvement" l'univers statique de Newton mais, ainsi que cela a été rappelé, avec force, au cours de la séance solennelle du 18 septembre 1981, qui a clôturé à l'UNESCO le colloque international consacré à Teilhard, à l'occasion du centenaire de sa naissance : « C'est Teilhard qui achève, conjointement avec l'astro-physique, de nous faire passer en cosmogénèse ». Loin de rendre l'homme insignifiant, Teilhard nous montre en lui « la flèche de l'évolution ».

Et François Mitterrand, qui a honoré de sa présence et de sa parole, cette assemblée, a tenu à insister, notamment sur les relations très importantes, pour Teilhard, entre personnalisation et socialisation, ce dernier mot désignant de manière assez large, chez le religieux, une philosophie communautaire et progressive de la société et la volonté « d'unir tous ceux qui croient en un front humain pour construire l'avenir ». Nous abordons ici toute la philosophie du socialisme personnaliste que définissait Teilhard lorsqu'il déclarait vouloir « unir le laboratoire et l'oratoire ».

Le socialisme constitue l'aménagement d'un type de société où les moyens de production, d'échanges et d'investissements se trouvent au pouvoir des collectivités locales, régionales, nationales, voire européennes et,

demain, mondiales. Les richesses de la mer doivent appartenir à toutes les nations et être exploitées internationalement. L'erreur, après la découverte et la mise en exploitation de la machine à vapeur, fût d'en laisser l'exploitation à ces groupes minoritaires qui utilisèrent sa puissance pour assurer la domination de l'homme par l'homme et, progressivement, de l'homme par l'Etat, ce dernier, dominé par les multinationales plus fortes, plus riches que la plupart des Etats, inhumaines, accumulant les profits.

Face au pouvoir politique, plus fort que lui, un véritable pouvoir industriel s'est constitué que les pouvoirs successifs avec le développement de la technique industrielle, n'ont pas su ou voulu maîtriser.

C'est Marx qui a dit que le capital sait « enrôler la science » et que les entreprises peuvent peser sur les choix de recherche, car ce sont les groupes industriels qui ont le monopole de la valorisation, de la recherche, la traduisant en valeurs marchandes.

Les nationalisations ne correspondent pas seulement à une idéologie, elles sont un outil nouveau, indispensable pour un grand projet de redressement économique. Les nationalisations ne sont pas fortuites. La démocratie politique ne peut se réaliser sans changement des structures juridiques de la propriété qui permettent d'avancer dans la voie de la démocratie économique. L'échec des révolutions politiques est là pour le rappeler.

Avec la démocratie politique, doit se réaliser et réussir la démocratie économique. Le socialisme personnaliste doit être autogestionnaire.

Les nationalisations doivent réussir. La voie du succès est étroite : en présence d'une société dont les intérêts particuliers prennent souvent le pas sur l'intérêt général, où l'esprit corporatif est encore ancré dans un environnement économique international difficile. M. Dreyfus, Ministre de l'Industrie, esquissait, lors du Conseil des Ministres, le 17 février, comment envisager la charte de ce nouveau secteur public : ces entreprises devront « avoir une gestion autonome, respectueuse des règles de la concurrence, elles ne bénéficieront d'aucun avantage particulier ». Deux écueils risquent de se présenter qu'il faudra éviter : le danger de laisser-faire et celui de l'étatisation ; éviter que le moindre dossier ne remonte à l'Ely-

SOCIÉTÉ NOUVELLE

Jean Pralong
Vice-Président

sée mais aussi savoir coordonner les activités économiques, faire comprendre aux dirigeants des entreprises nationalisées que le nationalisme d'entreprise « doit parfois s'effacer devant l'intérêt supérieur de la collectivité ».

Démocratisation du service public, c'est aussi, de la part des nouveaux P.D.G. désignés, prouver au personnel qu'il y a quelque chose de changé. Les projets devront être compatibles avec les objectifs généraux du Plan. C'est ce que déclarait également le Ministre de l'Industrie lors du colloque organisé par l'International Herald Tribune.

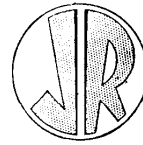
D'autres problèmes importants attendent le gouvernement, notamment celui du chômage qui est l'une des causes, sinon la principale, du déficit de la Sécurité Sociale, avec tous les maux qu'il entraîne, avec 700 000 cotisants de plus, le déficit accumulé des années 1978-79-80 de la Sécurité Sociale, aurait été couvert sans majoration de cotisations. A titre indicatif, indiquait Lenoir, dans son rapport pour le VIII^e Plan (1981-85) : « Une réduction de 500 000 du nombre des chômeurs indemnisés, apporterait une économie de l'ordre de 100 milliards constants : 40 au titre des cotisations ; 60 au titre des charges.

Avec l'automatisation, la cotisation patronale, assise sur les salaires est dépassée, car ce sont les entreprises de main-d'œuvre qui ont les plus lourdes charges sociales tandis que les entreprises fortement automatisées ont des charges sociales beaucoup moins élevées par rapport à des bénéfices importants. Les charges sociales poussent les entreprises à remplacer le travailleur par la machine.

Enfin, une question importante, celle du budget militaire. De plus en plus importante... et que nous ne pouvons qu'effleurer.

L'un des plus grands freins au bien-être humain résulte des sommes énormes englouties à des fins non productives. Je pense que notre force de frappe, comme la ligne Maginot, ne servira jamais. La France dépense pour la recherche et le développement militaires deux fois plus l'Allemagne. Une étude publiée par "The Impact of R.A. II on the Arms Pace" (Marx Kalder) montrait que les dépenses respectives en 1978, pour la France à 1,69 milliards de dollars, pour l'Allemagne Fédérale à 0,88 milliards. Elles n'ont pas diminué, depuis, pour notre pays.

ORPHELINS DU SOCIALISME



par Gérard Brissé
Secrétaire Général Adjoint

ah, qu'il est dur d'être de la majorité en ce très mouvant aujourd'hui ! Nous en avons perdu l'habitude depuis des lustres ; alors, que l'on nous pardonne, une fois de plus, de tremper notre plume dans le vitriol, dusse-t-il être teinté d'eau de rose ! Car quoi ! Qu'est-ce qui nous vaut ce souverain mépris d'un régime qui se dit socialiste et d'une presse aux ordres ?

N'avons-nous pas fait campagne en faveur de l'actuel président ? N'étions-nous pas au premier rang, dans les années 60, pour donner la chiquenaude décisive à un vaste rassemblement des forces alors fort malingres et disjointes de la Gauche non-communiste ? Tout cela n'aurait-il servi qu'à alimenter le dédain ? Parce que nous avons refusé, un temps, d'adhérer à la FGDS, puis au PS, parce que nous étions une poignée à vouloir assumer notre propre idéal tout aussi irréductible à la donne marxiste qu'à un réformisme social-démocrate ressorti pour la circonstance des bas-fonds de tiroirs, parce que nous n'avons cessé d'estimer que la meilleure unité d'action ne doit être que la plus petite commune multiple de la diversité des courants de pensée, on nous suspecte, on nous redoute, on nous rejette, on nous isole tout à la fois.

Bref, depuis le 10 mai 1981, l'émergence historique, paraît-il, d'un nouveau régime, passe exclusivement par le Parti socialiste, comme si M. François Mitterrand n'était là où il est que par le suffrage de sa propre formation politique. Les autres, ne sont que des comparses, gonflés à plaisir le temps d'une campagne électorale puis dégonflés ensuite — voir aussi le mythe écologiste — zombies tout juste bons à meubler ce pluralisme politique que l'on vante tant par effet de propagande mais que l'on pratique si peu dans les faits !

La grande presse se met au diapason du pouvoir. Il n'est question, à longueur de colonnes, que du PS et des socialistes, de la rose sans épines et du rose en couleur ; tout le reste est brocardé, remis gentiment au musée des accessoires. Au temps si décrié de M. Giscard d'Estaing, nous pouvions nous exprimer à peu près n'importe où : "Le Monde", par exemple, nous ouvrait de temps à autres ses "tribunes". A présent, le journal de M. Jacques Fauvet rejette poliment nos textes avec la mention : « L'abondance des demandes ne nous permet pas... ». Que dire du "Martin de Paris" ou du "Nouvel Observateur" ? Voire de "Témoignage chrétien"... ces journaux si "bien pen-

sants" qu'ils ne condescendent même plus à répondre à nos courriers, ou à citer "Jeune République" dans leurs revues de presse !

L'emprise totalitaire d'un duo de partis sur la vie nationale, a fortiori lorsque ces partis sont aussi "partis de gouvernement", est un jeu fort dangereux. Car un parti politique est comme un être humain : il naît, vit, se développe, puis se sclérose et meurt de sa propre vieillesse. Nous avons vu le PS se nourrir au vivier des clubs, s'accoupler avec la vieille SFIO, grandir, grossir ; le 10 mai 1981 il avait atteint sa taille maxima. A présent vient le temps du déclin : telle est la dure loi de la vie. Un pouvoir démocratique ne peut s'instaurer, se maintenir, s'épanouir que s'il s'appuie sur une large pléiade de forces confédérées ou de courants sans cesse renouvelés. Sinon, bien vite, il se fige sur des positions passivistes, il sombre dans le totalitarisme de l'idéologie surannée et du maintien de l'ordre à tout prix. Il prend ainsi le gros risque de voir l'avenir se façonner hors de lui, sans lui. Il s'expose à toutes les surenchères, celles des organisations syndicales ou celles d'autres formations qui, ne pouvant s'exprimer par les voies légales, ont recours à la violence.

Quant à l'opposition, elle a déjà forgé à travers les structures souples de multiples mouvements de pensée, les piliers de son renouveau. Les élections législatives partielles de janvier, les cantonales en mars devraient être aux oreilles du pouvoir un sérieux coup de semonce. Une fois passée la période euphorique de "l'état de grâce", les dures réalités reprennent le dessus. Avoir de bonnes intentions est une chose ; les mettre en pratique en est une autre. Officialiser la semaine de trente neuf heures est excellent, mais lorsque l'on voit dans un service public la Direction imposer une réduction quotidienne de douze minutes par jour, et les organisations syndicales faire pression pour une heure par semaine le vendredi, sans que les uns et les autres puissent trouver dans les plus brefs délais un modus vivendi, il y a quelque chose de pourri au royaume de Danemark. Le "dialogue" débouche alors sur la pétaudière, ou encore la réunionniste stérile, ou encore la compromission dilatoire. L'affaire Lucet, quels qu'en puissent être les aspects outranciers et caricaturaux, n'est hélas qu'un cas — extrême certes — de ces sectarismes débordants.

Mis en demeure d'activer un "changement" qu'ils s'étaient engagés à réaliser, les nouveaux dirigeants ont touché un peu

à tout sans aller au fond des choses. Les pouvoirs quasi absolus qui leur avaient été conférés par le suffrage populaire, bien plus étendus que n'en ont jamais bénéficié leurs prédécesseurs, n'ont été utilisés que très partiellement, et n'ont pas eu l'heur de toucher l'homme de la rue dans l'exercice de sa vie quotidienne, personnelle ou professionnelle. Qu'il s'agisse de la lutte contre le chômage ou l'inflation, des nationalisations, de la réforme de la fiscalité, de la décentralisation, de la défense nationale ou du combat pour la paix, des solutions ont été ébauchées dans la plus grande ambiguïté, dans le désordre d'interventions coûteuses et disparates.

Rien ne laisse entrevoir un grand dessein, si ce n'est que de prendre le contre-pied du pouvoir précédent, ou d'affirmer très exactement le contraire de ce que l'on préconisait dix ans auparavant.

Je n'ai pas fait campagne dans la foule des cantonales. Depuis une quinzaine d'années, j'ai suggéré, dans le sillage du défunt Club Jean Moulin, une réforme régionale qui passe par un remodelage radical des structures actuelles : département, arrondissement, canton, notamment. L'évolution socio-économique impose un élargissement des attributions dévolues aux communes, la création de "pays" plus proches des réalités économiques et socio-culturelles, l'aménagement d'une douzaine de régions dotées d'assemblées élues au suffrage universel et où les organisations syndicales et socio-professionnelles auraient enfin leur place.

Au lieu de cela, on s'est contenté d'une réformette, on s'est bien gardé de modifier les règles du scrutin, on s'est livré à un remodelage géo-électorale de fort mauvais aloi que l'on reprochait véhémentement en pratique aux gouvernements précédents. Comment sur de telles bases, pourrait-on supputer une mobilisation populaire ?

Dans mon jardin, j'ai remplacé les rosiers par des tournesols. C'est plus sûr...

LA DÉMOCRATIE
EST
L'ORGANISATION
SOCIALE
QUI TEND À PORTER
AU MAXIMUM
LA CONSCIENCE
ET LA RESPONSABILITÉ
CIVIQUE
DE CHACUN

Marc Sangnier

PROPOSITIONS POUR UNE AGRICULTURE mieux adaptée et plus compétitive

Louis Perrin
Président



L'agriculture française a des problèmes : les manifestations et la colère récente des agriculteurs envers leur Ministre le prouvent.

Pourtant, la France possède les territoires, les plaines, les plus vastes et souvent les plus riches de l'Europe occidentale. Pourtant, les agriculteurs allemands, belges et néerlandais produisent 10 % moins cher que leur homologues français. L'agriculteur français est endetté pour la valeur d'un an et demi du revenu agricole.

Il est aussi aberrant que la France possède à l'heure actuelle 15 000 km² (150 000 hectares) soit la moitié de la superficie de la Belgique, de terres en friche.

Je préconisais, dans le n° 100 du bulletin de la J.R., en 1976, « une autre forme de propriété ». Je pense que cet article est toujours d'actualité. Si, depuis 1976, de nombreux G.F.A. (Groupements Fonciers Agricoles) se sont créés sous différentes formes, je pense que cette évolution est encore trop limitée. Les SAFER ont un grand rôle à jouer dans ce domaine et pourquoi pas les mutuelles pour une aide financière nécessaire au développement de ces G.F.A. ? L'extension de ces G.F.A. serait aussi un moyen de supprimer les terres en friches dans toutes les communes.

En 1966, les agriculteurs d'une petite commune des Vosges se félicitaient du remembrement qu'ils avaient opéré, après plusieurs années d'expériences, malgré toutes les dissensions qu'ils avaient soulevées à cette époque. Ils certifiaient le double de rendement dans leurs exploitations après cette opération : un travail facilité et beaucoup moins de temps perdu. Et pourtant, quand on circule dans toute la France, en voiture ou par le train, on peut déplorer que le remembrement soit loin d'être généralisé quand on remarque les petites parcelles et enclavements de toutes natures.

Revenant aux conversations avec ces agriculteurs et à leurs observations, je leur disais qu'ils pouvaient exploiter leurs terrains sur un plan communal et, au lieu d'une autogestion familiale ils pouvaient pratiquer une autogestion communale. Avec ce système d'exploitation, ils pourraient retirer une meilleure production, organiser leur travail en deux équipes, comme dans l'industrie. Ils en retireraient moins d'indépendance peut-être mais combien plus de liberté. Au lieu de 72 heures ou 80 heures courantes dans l'agriculture, ils pourraient tabler sur 48 heures de travail par semaine et dégager des journées pour aller en vacances et en formation. Cela est indispensable pour ce genre de travail communautaire.

Il faudrait rester aussi en contact permanent avec les Conseillers agricoles et les centres de gestion agricoles. Le C.F.A., dans ces conditions donnerait aussi une

facilité pour établir des P.O.S. (Plan d'occupation des sols) dans une commune.

Aujourd'hui, je préconiserais même d'aller plus loin que la commune pour construire le G.F.A. et de réaliser cette opération foncière avec les communes limitrophes, pour que les fermes puissent être implantées dans des territoires aux frontières naturelles (bois, ruisseaux, etc.) ou artificielles existantes (route, ligne de chemin de fer, etc.). C'est d'ailleurs un moyen de sortir les bâtiments d'exploitation de l'intérieur du village. Cela s'est déjà développé depuis quelque temps dans une commune où quatre cultivateurs ont déjà réinstallé les bâtiments en plein champs, évitant les passages répétés sur les routes à grande circulation.

Il ne faudrait pas que ces moyens soient un motif de désertion de l'agriculture, mais au contraire, que cela lui donne un souffle nouveau, en maintenant le personnel sur ces nouvelles fermes plus faciles et plus agréables à exploiter. Une organisation adéquate, une formation adaptée au travail communautaire, ne pourraient qu'apporter un meilleur épanouissement aux personnes de la terre.

La plupart de ces personnes, pour l'instant, n'ont pas les moyens ni le temps de se payer le luxe d'une formation permanente. Cette expérience pourrait s'étendre en coordination avec les offices fonciers qui sont en gestation. Ces Offices fonciers sont réclamés à trois niveaux : en cantonal, au département et au régional. Cela préparerait une planification démocratique nationale de l'agriculture. Cela donnerait les moyens de créer de petites unités coopératives agro-alimentaires au lieu de se laisser absorber par les multinationales qui n'ont qu'un souci : toujours plus de profits sans s'occuper des personnes. Cela permettrait encore l'organisation de la vente directe du producteur au consommateur. Certains producteurs de moutons de Provence sont en train de l'expérimenter. Tout le monde y trouve son compte, producteurs et consommateurs. Ces expériences devraient s'étendre et se généraliser.

En cette période où les problèmes fonciers se posent avec acuité, les jeunes sont de moins en moins disposés à acheter la terre. L'investissement est trop lourd mais ils ne demandent qu'à bien exploiter la terre. Avec tout le matériel nécessaire le G.F.A. est un des moyens économiques qui peuvent permettre une exploitation réalisée dans des conditions humaines. Au lieu d'être esclaves tout en faisant face aux échéances... l'organisation du travail dans ces G.F.A. devrait permettre à chacun de se spécialiser ou d'être polyvalent selon un choix responsable de chaque groupe. Il ne s'agit pas de fonctionnarisme ou d'individualisme. Chacun sera responsable pour lui moi-même et pour le groupe.

LE COLOSSE EST INFÉCOND

par Jacques-Paul Richard

Maire Adjoint du Mans

Il y a huit ans, le cancérologue bruxellois René Reding publiait "Sauvons notre planète" (1). Il y dressait un bilan impressionnant des dangers qui menacent notre environnement. Sans guerre, sans accidents majeurs, ce qui relève déjà d'un optimisme discutable, on a du mal imaginer comment toute une série d'écueils seront évités.

Sur le plan toxicologique, ce qui caractérise la situation générale actuelle, est le nombre d'agents susceptibles de porter une atteinte vitale à l'organisme humain sans que le moindre symptôme d'alarme ait donné l'éveil. Ces toxiques se révèlent brutalement comme des agents cancérogènes et (ou bien) par une action sur les processus de transmission de la vie.

Malgré les considérations lénifiantes prodiguées par les organismes officiels, il ne faudrait pas oublier que certains avertissements issus des instances les plus autorisées sont demeurées à ce jour sans réponse.

Les rejets inéluctables des centrales nucléaires en fonctionnement normal

« 30 curies de produits de fission par mégawatt et par an auront été déchargées dans l'environnement. En France, pour 2 000 MW, cela pourrait produire 60 000 curies. On peut être surpris par l'importance de cette quantité, et même en être alarmé... » (Symposium de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique, à Aix-en-Provence - Energie nucléaire, nov.-déc. 1970).

« Quelle que soit l'efficacité des traitements actuels, une partie des radionucléides de période longue échappe aux traitements de récupération ou d'épuration. Le plutonium paraît susceptible de poser un sérieux problème de protection sanitaire. En effet, on peut prévoir que vers la fin du siècle, l'Europe occidentale produira 200 à 300 tonnes de ce métal par an. Environ 2 à 5 tonnes ne pourraient être récupérées et seront à gérer avec les déchets solides ou les effluents liquides à rejeter. Les meilleurs procédés d'épuration des effluents liquides laissent échapper 1 à 2 % de ce plutonium, ce qui conduit à envisager le rejet dans le milieu de 20 à 100 kg par an » (Symposium de Rome de la Commission des Communautés Européennes sur "La radio-écologie appliquée à la protection de l'homme et de son environnement", 1971).

Il faut savoir que la dose mortelle admise pour le plutonium fixé dans un organisme humain est de 0,2 millième de milligramme. Geesaman, du laboratoire Lawrence de Livermon, Université de Californie, a déclaré publiquement en 1970 : « La dispersion de 20 à 50 kg de

plutonium par an est un désastre complet pour l'espèce humaine ».

Il faut croire que certains élus commencent à ne pas se sentir très à l'aise livrés aux données d'un organisme central seul maître de la surveillance : le Conseil Général de la Manche vient de voter le crédit nécessaire pour doter le département d'un laboratoire apte aux mesures de radionucléides.

D'après le Stockholm International Peace Research Institute, au 1^{er} juin 1980, 244 centrales étaient en service, devant produire 127 144 MW et 230 en construction pour 211 618 MW.

Comment se sentir rassurés quand le même 16 février 1982, ont coulé "Odeco Ocean Ranger", plateforme de forage considérée comme la plus importante et la plus sûre du monde, et le porte-conteneurs soviétique de 4 300 tonnes "Mekhanic Tarasov". C'est pure coïncidence liée à un retard fortuit si ce dernier ne portait pas sa cargaison d'hexafluorure d'uranium liquide, ceci déclaré par le Ministre Canadien de l'Environnement, John Roberts. Mis au contact de l'eau, l'hexafluorure d'uranium donne une formidable réaction productrice de chaleur, de vapeur et d'acide. On sait les cargaisons qui croisent vers Cherbourg...

A vous d'agir, Monsieur Fiterman

avec vos collègues à l'Environnement et à l'Industrie

Dans un domaine un peu plus maîtrisable, disons quelques mots des 200 pages qu'essaie de publier le "Collectif Jussieu" à propos du plomb.

La toxicologie du plomb se trouve renouvelée du fait d'amples travaux montrant que de nombreux effets toxiques avaient été sous-évalués ou ignorés et ceci pour des doses beaucoup plus faibles que celles prises en considération précédemment, en particulier pour l'encéphale des enfants de moins de 3 ou 4 ans, qui est 3 ou 4 fois plus sensible que le cerveau des adultes.

Le Directeur Médical du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale de Grande-Bretagne déclarait ("The Times" du 8 février 1982) : « Il y a une forte probabilité que le plomb de l'essence réduise de manière permanente le quotient intellectuel de nombreux enfants... des centaines de milliers sont concernés ». Des troubles du comportement : instabilité psychomotrice et labilité de l'attention relèvent bien aussi en partie de cette intoxication.

Ces assertions sont fondées aux U.S.A. sur 3 millions d'analyses de sang chez les enfants dont 2 à 3 % avaient des plombémies comparables à celles des ouvriers exposés.

De plus, en un temps ou 10 % des couples sont stériles, il faut savoir que le plomb a aussi des effets sur la fertilité (baisse du désir sexuel, diminution de la production de sperme, anomalies des spermatozoïdes et des ovules, se traduisant par fausses couches, enfants morts-nés, handicapés). La principale source est évidemment le plomb introduit comme anti-détonnant dans les supercarburants.

C'est un des mérites du Collectif Jussieu de montrer que le plomb pourrait être remplacé sans coût excessif par un produit sans danger. Il faut poser la question clairement comme l'a fait Des Wilson dans le "Times" (8 février 1982) : « Je ne peux pas croire que les parents de ces pays mettront les performances de leurs voitures avant les performances de leurs enfants ». Saisissant l'occasion du passage de M. Charles Fiterman, à la Mairie du Mans, le 11 mars, la Jeune République lui a demandé quel écho ces travaux avaient eu au Ministère des Transports.

Le Ministre qui découvrait le sujet a eu aussi l'attention attirée sur l'importance qu'il y aurait de saisir l'Académie de Médecine, vu l'importance des décisions à prendre, pour que la France ne soit pas distancée rapidement dans un domaine particulièrement sensible de sa technologie, par le Japon, les U.S.A. qui — en compagnie de l'Australie — ont résolu de supprimer le plomb de l'essence. La France elle, depuis le 1^{er} janvier 1981 tolère encore 0,40 g de plomb par litre alors qu'en Grande-Bretagne, les autorités sanitaires luttent, trouvant fort insuffisante la détermination de ramener la teneur maximale à 0,15 g d'ici 1985.

La sanction de la démesure est la stérilité

Peut-être que les hommes de ce temps feraient mieux de se pencher sur ces questions plutôt que de se lancer dans des projets tels que Vera. Ce projet américain vise à la production de faisceaux lasers de milliards de joules qui, réfléchis par des miroirs géostationnaires, guetteraient automatiquement des fusées à leur point de départ... On croit rêver.

Quant à nous, sérieusement, nous pensons que dans un nombre restreint d'années, les problèmes écologiques aigus vont provoquer bon gré mal gré un changement (si vrai celui-là) dans les mentalités que l'on croira avoir fait un cauchemar quand on se retournera vers la barbarie des décades vouées à la stratégie de la dissuasion... de vivre ?

(1) Editions Robert Lafont.

NOTES DE LECTURE FEMMES ET MULTINATIONALES

(Editions Karthala - 22-24, bd Arago - 75013 Paris)

Préfacés par Hélène Agbessi-Dos Santos, professeur à l'Institut Panafricain pour le Développement (Cameroun), Agnès Diarra, expert en planification sociale (Ethiopie) et Andrée Michel, directeur de recherche au C.N.R.S. de Paris, ce livre rappelle, selon un angle de vision original, que les entreprises multinationales ont dépassé en pouvoir la puissance des États, des partis, des syndicats ou des églises et ont imposé, notamment par la télévision américaine, un modèle occidental de consommation, contraire aux intérêts des pays du Tiers-Monde.

Les femmes des peuples appauvris peuvent jouer un rôle déterminant dans la conquête d'un nouvel ordre international économique, social mais aussi culturel, où l'interdépendance des relations n'exclurait pas des voies de développement conformes à la nature et au génie de chaque nation. Chacun sait aussi — Andrée Michel le souligne — que le montant de la recherche militaire est plus de vingt fois supérieur à celui de l'aide publique accordée au Tiers-Monde. Une grande partie de l'Afrique est atteinte par la disette et la famine tandis que l'Europe est menacée de destruction nucléaire. Au-delà des analyses sociologiques, si édifiantes soient-elles, c'est aux femmes en particulier de se mobiliser contre la guerre et pour le développement. Cet ouvrage collectif favorisera une prise de conscience salutaire.

C.-R. S.

ESPÉRANCE ET TRISTESSE

par Roger Vinel

après Prague, Budapest, le Chili, l'Argentine, le Salvador, l'Afghanistan, c'est maintenant la Pologne où la milice n'a pas hésité à tuer des syndicalistes de Solidarité qui opposaient une résistance passive dans les usines. C'est aussi 52 syndicalistes menacés d'être fusillés en Turquie, c'est toujours des millions d'enfants qui meurent de faim chaque année dans le monde, malgré l'action remarquable de l'UNICEF et d'autres organisations. Aussi cette année 1981 n'a pas dissipé notre tristesse, même si nous croyons, et tout particulièrement en France, en des lendemains plus fraternels.

Cette espérance n'est-elle pas reconfortée par le vaste mouvement de solidarité qui s'est levé dans notre pays et par la voix, notamment, du Président de la République François Mitterrand, seul chef d'Etat à avoir condamné, avec fermeté, la suppression des libertés en Pologne et demandé la libération des syndicalistes emprisonnés.

EDOUARD DRUMONT et Cie

par Michel Winock (Seuil)

Sous-titré "antisémitisme et fascisme en France", cet essai d'importance modeste apportera des clartés à ceux qui sont déjà éclairés.

Edouard Drumont (1844-1917) publia en 1886 "La France Juive" dont le succès (201 éditions) reflète un anti-judaïsme encore contemporain. Ce pamphlétaire reproche au juif d'être privé de sa patrie et dépossédé de tout territoire national. Il ne fait que passer. Un bibliste dirait : c'est un Hébreu, passant et passeur. Des successeurs de Drumont — les antisémites en particulier — accusent aujourd'hui des Juifs d'avoir étatisé la Terre Promise : Israël. L'argumentation se renverse, la phobie demeure.

L'extrême-droite dénonce "le complot juif" dans lequel ploutocrates et révolutionnaires, Rothschild et Marx, la main dans la main, tirent les ficelles. Une extrême-gauche, actuellement, proclame que les chambres à gaz ne sont qu'une invention du "complot sioniste-impérialiste", pour faire échec aux droits des Palestiniens. Actualité de Drumont, donc, et de son délire paranoïaque de conspiration universelle.

Sur l'antisémitisme chrétien, Winock ne souligne pas assez la valeur du livre de Pierre Pierrard, "Juifs et Catholiques Français" (Fayard, 1970). Il aurait encore pu prévoir, dans un chapitre contre-poison, l'action d'un Marc Sangnier, qualifié d'avocat dreyfusien par Maurras, au temps du Sillon, puis, après la première Guerre Mondiale, au sein de l'Action Internationale pour la Paix, en faveur des Juifs persécutés. A juste titre, l'auteur montre comment l'idéologie judéophobe de Drumont a pour but de réconcilier le petit peuple et l'aristocratie contre le capitalisme de la bourgeoisie triomphante.

Cette nostalgie de l'Ancien Régime, à base de bouc-émissaire, va retrouver une image de marque dans les institutions de Vichy, que les évêques commencèrent par bénir en 1940-1941. Après Auschwitz, le silence tombe. Puis d'aucuns susurrèrent que c'était trop horrible pour être vrai. Les fantasmes de Drumont se reprirent à ramer. Simplement transformés pour les besoins de la conjoncture.

C.-R. S.

PAYSANS

par Roger Vinel

au moment même où François Mitterrand recevait à l'Elysée le Président de la F.N.S.E.A., dans le Calvados des agriculteurs bousculaient Mme Edith Cresson, Ministre de l'agriculture, venue visiter la ferme d'Airan. Propos désobligeants, violence à l'encontre d'une femme et d'un membre du gouvernement, tout à la fois. Est-il utile de rappeler que le gouvernement Mauroy est le premier à apporter une aide aussi considérable à l'agriculture (plus de 5 milliards de francs) et que Mme Cresson, au plan national comme à Bruxelles, par sa connaissance des dossiers et sa compétence, mène une rude bataille pour assurer l'avenir des agriculteurs.

Le Président de la F.N.S.E.A. n'a jamais cru devoir regretter ces incidents, ni les condamner. « Cela est arrivé à d'autres ministres, cela arrivera encore » a-t-il affirmé. Ce commentaire choquant constitue un manque de dignité et de responsabilité dont ce dirigeant syndical se rend coupable. Avec l'immense majorité des paysans et des travailleurs, nous condamnons cette manifestation qui, par son caractère, dés-honore ses auteurs.

Dans notre courrier

ALPES

Voici un chèque pour ma cotisation. L'année prochaine, je pense améliorer mon taux de cotisation. A Lugrin il y a l'esprit J.R. quoique le conseil municipal soit sans étiquette. La documentation reçue m'aide bien à faire découvrir notre Parti.

J. D.

YONNE

Faisant le bilan de ce que 1981 m'avait apporté de positif, je pensais au week-end de réunion J.R., réunion intéressante et regonflante. Je reste fidèle à la J.R., toujours désolée de faire trop peu. Je transmets les numéros de J.R. propagande à des amis qui ont déjà connu la Jeune République il y a quelques années.

M. B.

LOT

J'ai bien reçu les 5 exemplaires de J.R. Cette idée d'envoi aux lecteurs me paraît excellente et devrait, j'en suis convaincu, donner de très bons résultats.

L. D.

LOIRE

Pour que le socialisme aille de l'avant, un J.R. qui y croit encore. Soyons solidaires de l'espoir.

R. C.

RHONE

Dans le sillage des idées défendues par la J.R. et ma fidélité à l'esprit de Marc Sangnier, je vous assure de mon amitié.

P. P.

SAONE-ET-LOIRE

Ci-joint ma cotisation. Fraternellement pour un vrai socialisme.

J. M.

La Jeune-République a pris position... VINGT ANS APRÈS ou "la pensée socialiste contemporaine"

Il est intéressant de relire les actes des Colloques Socialistes de 1964 (PUF, 1965) : un certain nombre de participants ont été promus au plus haut niveau, qu'il s'agisse du Président de la République ou de quelques-uns de ses ministres et porte-parole. sur le plan extérieur, il est évident qu'un Parlement européen élu au suffrage universel servirait de contre-poids au pouvoir du Président de la République dans le cadre des institutions internationales.»

Sur l'école

Notre camarade Claude-Roland Souchet avait déclaré : « Si je suis favorable au service national unique de l'enseignement, il me semble que deux conditions doivent être remplies (...) à savoir que l'Etat soit en mesure de prendre en charge financièrement l'enseignement privé afin d'intégrer progressivement les écoles libres à l'école publique (...). La seconde condition, c'est que cet enseignement public soit un enseignement véritablement laïque, véritablement indépendant ; que les instituteurs, que les professeurs soient véritablement neutres, dans leur enseignement et qu'ils n'interviennent pas dans la vie privée de leurs élèves, que ceux-ci soient croyants ou incroyants. La laïcité implique la neutralité de l'Etat, qu'il s'agisse d'enseignement ou de tout autre service public ». (En 1982, il est davantage question de la "laïcité" de la télévision que de celle de l'enseignement !).

Sur les institutions

« Les Assemblées Régionales de l'avenir, politique et économique, seraient le contre-poids, sur le plan intérieur au pouvoir du Président de la République élu au suffrage universel, et,

Sur les problèmes idéologiques

Pierre Biondini, qui appartenait en 1964 à La Jeune République, avait affirmé : « Nous sommes d'accord pour reconnaître que l'oppression économique constitue la source essentielle de l'injustice sociale et l'une des principales aliénations de la personne humaine. Nous sommes convaincus que notre premier devoir, à tous, ici, socialistes, est justement de libérer l'homme, le travailleur en particulier, de cette aliénation. Il nous appartient donc, sans plus tarder, dans l'éventualité de l'arrivée au pouvoir d'un régime socialiste, de prévoir les modalités d'appropriation collective des moyens de production (...). A la Jeune République, nous sommes donc pour la gestion collective, par les travailleurs eux-mêmes, de tous les grands moyens de production. C'est ce que j'appellerai la socialisation des entreprises, une telle forme de gestion ne pouvant s'exercer, bien entendu, que dans le cadre de plans établis par la seule autorité politique émanant du peuple, sous le contrôle direct et exclusif de l'Etat, le tout en fonction des impératifs nationaux et des besoins de la collectivité. Nous devons donc préparer, dès maintenant, l'ensemble du monde du travail à s'emparer des leviers de la production. »

CEUX QUI NOUS QUITTENT

PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Nous apprenons la mort à 93 ans de Jean Crespin, né le 28 février 1889. Fondateur de la Jeune République et du Sillon. Malgré l'âge, ce pionnier, compagnon de Marc Sangnier, militait, selon ses moyens. A sa famille nous adressons toute notre sympathie.

ISÈRE

C'est aussi avec émotion que nous apprenons la mort de Jean Paquotte, Ancien volontaire de la Paix aux côtés de Marc Sangnier et co-fondateur de la Jeune République. Merci à Mme Paquotte de nous écrire : « Mon mari était volontaire de la Paix avec Marc Sangnier. Nous restons attachés à ce qui a été notre idéal de vie, même s'il ne m'est pas possible de prendre d'engagement en raison de ma santé et de mon âge. Les enfants vont distribuer les journaux reçus ».